

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP accroît ses investissements dans l'immobilier en attribuant un mandat de gestion à Ampère Gestion (filiale de CDC Habitat*)

Paris, le 12 février 2018 – En cohérence avec les orientations de son conseil d'administration, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) poursuit l'approfondissement et l'enrichissement de sa politique d'investissement dans les actifs immobiliers initiée il y a cinq ans en sélectionnant un gérant actif et deux dits « stand-by » pour constituer un portefeuille d'actifs immobiliers résidentiels en France.

En mai 2017, l'ERAFP a lancé un appel d'offres afin d'attribuer trois mandats de gestion d'actifs immobiliers dont une part substantielle des investissements sera allouée au logement intermédiaire. À l'issue de la procédure de sélection, l'Établissement a décidé d'attribuer le mandat actif à Ampère Gestion et les deux mandats stand-by à La Française et Swiss Life REIM

Pour Philippe Desfossés, directeur de l'ERAFP, « *l'attribution de ce marché nous offre à nouveau l'opportunité de travailler avec un des acteurs de référence de la place. C'est aussi l'occasion d'aller plus loin dans la mise en place de mécanismes de réservation pour les agents publics, sur le modèle de la convention signée en janvier 2017 entre l'ERAFP, la DGAFP et CDC Habitat* ».

Fonds de pension public à destination de tous les fonctionnaires, l'ERAFP sera attentif à ce que le dispositif expérimenté en Île-de-France soit étendu aux agents des collectivités territoriales et des hôpitaux, dans l'ensemble des zones du territoire national où les loyers sont élevés au regard des revenus.

Pour Vincent Mahé, secrétaire général de CDC Habitat et président d'Ampère Gestion « *ce mandat permettra d'accroître l'offre de logements abordables dans les zones tendues. Il répond pour nous à de fortes convictions : la stratégie optimale d'un gestionnaire d'épargne longue, et en particulier d'un organisme de retraite, public ou privé, doit incorporer une poche immobilière dans laquelle le résidentiel a toute sa place. Premier acteur du logement en France, CDC Habitat est heureuse de mettre son expérience au service de l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique, en lui faisant bénéficier de la rentabilité et de la résilience que cette classe d'actifs démontre à long terme* ».

À titre indicatif, les montants à investir sur les trois premières années seront de l'ordre de 200 millions d'euros minimum. Ces investissements devront être réalisés dans une perspective de long terme et se conformer au dispositif ISR de l'Établissement.

Avec la prise en compte des enjeux socio-économiques de l'investissement immobilier, notamment résidentiel, l'ERAFP s'inscrit résolument dans le temps long. Face aux limites du court terme et de l'obsession des mouvements de marché, dans un contexte où l'on s'interroge sur le rôle des régimes de retraite et de l'épargne dans l'économie, l'ERAFP montre qu'il est possible de mobiliser des ressources pour la construction d'un capitalisme patient au service de la société.

L'ERAFP entend continuer à jouer ce rôle, voire amplifier son action, en donnant une part plus significative à ses investissements dans l'immobilier, dans la mesure où ses contraintes réglementaires l'y autoriseront.

L'ERAFP : Unique fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 30 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, plus de 44000 employeurs et près de 2 milliards d'euros à investir chaque année Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle assise sur les primes pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr  @_ERAFP_

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr

Filiale à 100% de CDC Habitat, **AMPERE Gestion** est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers. Après avoir créé les deux premiers véhicules régulés dédiés au logement intermédiaire, totalisant plus de quatre milliards d'euros de capacité d'investissement, elle développe une offre complémentaire de fonds immobiliers.

Pour en savoir plus : www.amperegestion-groupesni.fr

*Le groupe SNI devient CDC Habitat